

1 mai 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Brice Lalonde, sur son programme écologique et les problèmes de l'environnement, Paris, Palais de l'Élysée, mai 1981.

Monsieur,

- Au nom de votre comité de soutien pour les élections présidentielles, vous m'avez adressé douze propositions qui sont jugées prioritaires par les écologistes qui vous ont soutenu. Avant de répondre à chacune de vos propositions, je voudrais vous rappeler rapidement l'esprit dans lequel j'ai conduit la politique du cadre-de-vie depuis sept ans.

- Je note d'abord que les principaux problèmes qu'évoquaient il y a sept ans les écologistes ont été convenablement traités, comme en témoigne le fait que vous n'avez pas jugé utile de les reprendre dans vos priorités.

- Ainsi, le mot même de pollution est absent de votre questionnaire. Pourtant, souvenez-vous : il y a sept ans, personne ne pensait que nous pourrions développer encore notre industrie sans obscurcir le ciel ou empoisonner nos rivières, ni loger les jeunes générations sans rendre nos villes inhumaines. Depuis 1974, nous avons réduit la pollution du ciel des grandes villes de 30 à 50 %. Nous avons mis en service, chaque jour, une ou deux stations d'épuration. La pollution diminue régulièrement dans tous les fleuves et les rivières. Le lac du Bourget et l'étang de Berre, qui avaient les eaux les plus polluées de France, retrouvent aujourd'hui leur pureté originelle. Pour mesurer ces progrès, les pêcheurs n'ont pas besoin d'instruments de haute précision : ils voient réapparaître des espèces comme le saumon, qui avait disparu il y a cinq ans.

- De même, vous n'insistez pas sur la protection des espaces naturels. Si l'on ajoute la superficie de tous les parcs, des réserves naturelles et des sites classés, on constate qu'aujourd'hui la superficie des espaces naturels protégés est plus importante, en France, que celle des espaces construits. Quant au Conservatoire du littoral, il a acquis, donc sauvé, une longueur de côte équivalente à la distance qui sépare Paris de la mer. Quel pays de l'Europe peut faire valoir un tel résultat ?

Permettez-moi aussi de parler du logement et de l'urbanisme, puisque quatre Français sur cinq vivent dans les villes.

- En 1974, Paris était menacé d'asphyxie. 50000 personnes venaient chaque année grossir la population de l'agglomération qui était déjà, par sa densité, supérieure à celle de New York ou de Hong Kong. Et l'on prévoyait, à l'époque, que le Paris de l'an 2000 aurait 16 millions d'habitants.

- Aujourd'hui, la population de l'Île de France ne s'accroît plus : elle devrait rester autour de 10 millions de personnes jusqu'à la fin du siècle. Les jeunes ménages s'installent dans les petites villes et dans les villes moyennes. Dans quel pays au monde l'urbanisation profite-t-elle plus aux petites villes qu'aux grandes agglomérations ?

La priorité était à l'automobile. Elle va aujourd'hui aux transports en commun. Pour le métro et les trains de banlieue, l'effort qui a été fait à Paris, mais aussi à Marseille, Lyon et Lille, n'avait pas de précédent depuis la construction du métro parisien. Et si aucun candidat n'a parlé, cette fois, du prix du ticket de métro, traditionnel sujet de campagne électorale, c'est parce qu'il est l'un des plus bas du monde : 1,75 francs à Paris au lieu de 2,5 à 5 francs en Allemagne fédérale, en RFA, en Grande-Bretagne, au Japon, aux États-Unis, et même en Suède.



interventions de l'Etat. Le premier remède à la crise actuelle, c'est de la réduire. Et de faire confiance aux collectivités locales, aux associations, aux syndicats, aux familles, aux citoyens. C'est bien cette aspiration qu'exprime votre propre slogan : "l'Etat minimum".\

J'en viens maintenant à vos propositions `arrêt de l'énergie nucléaire, développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables`.

- 1.- Je n'arrêterai pas le programme électro-nucléaire. La France n'a pas d'autre moyen de parvenir dans les dix ans à l'indépendance énergétique. Et les craintes exprimées par certains écologistes ont eu le mérite de nous contraindre à battre des records de sécurité : en trente ans, en France, il n'y a pas eu un seul accident mortel du fait de la radio-activité dans une centrale nucléaire.

- Je reconnais cependant que l'information du grand public sur notre politique énergétique est restée insuffisante. Aussi, je voudrais vous donner quatre assurances.

- La première, c'est que ma politique énergétique n'a jamais été et ne sera jamais le "tout nucléaire". En 1990, le nucléaire ne représentera que 30 % de notre consommation énergétique. Je vous demande de m'en donner acte.

- Deuxièmement, je considère comme vous que nous devons accélérer notre programme d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables. Je m'assigne deux objectifs précis : en 1990, économiser autant d'énergie qu'en produira le programme nucléaire. Et, la même année, produire, par les énergies renouvelables - le soleil, le vent, l'eau, la chaleur, les plantes - plus que ne nous donne aujourd'hui le nucléaire.\

Troisièmement, en tenant compte, notamment, de l'expérience de Fessenheim, l'information donnée par EDF aux élus locaux et aux associations sera améliorée, avant le choix du site, pendant la construction et pendant toute la durée de fonctionnement de la centrale, au sein des commissions de surveillance auxquelles participeront les élus et les associations locales.

- Un -état de l'évolution de l'environnement autour de chaque centrale sera régulièrement publié.

- Et je prends l'engagement qu'aucune centrale ne sera imposée par l'Etat contre les avis convergents des assemblées locales, départementales et régionales. En cas d'avis divergents, le critère de l'impact sur l'environnement sera déterminant pour le choix du site. Je rappelle, à ce sujet, que, dans le passé, les trois sites de Brétignolles-sur-Mer (Vendée), Barfleur (Manche) et Dannes (Pas-de-Calais), placés au premier rang selon les critères techniques, ont été abandonnés pour tenir compte des avis locaux. Et le souci de protéger un environnement particulièrement fragile a conduit le gouvernement à ne pas retenir le site de Collioures, que proposait un parlementaire de l'opposition.

- Enfin, je considère que l'importance scientifique, économique, politique et écologique du projet de sur-générateur justifie que la décision de passage à la phase industrielle ne soit pas prise avant qu'intervienne un large débat devant le Parlement. Ce débat pourra avoir lieu dès la -constitution du dossier technique complet, en 1982.\

2.- `Réunion d'une conférence européenne pour la réduction du temps de travail` Je rappelle que la durée moyenne hebdomadaire du travail a déjà baissé de trois heures depuis sept ans. Vous avez raison de souligner que la principale difficulté que nous rencontrons aujourd'hui pour aller plus loin réside dans les exigences de la concurrence internationale : les progrès seront plus rapides s'ils sont concertés, comme vous le proposez, au niveau européen.

- J'ajoute que les écologistes qui ont, sur ce sujet, plus de liberté d'esprit que les hommes politiques ou les dirigeants syndicaux, devraient réfléchir plus hardiment au problème de société posé par la durée du travail. Est-ce vraiment la durée du travail qui est ressentie comme pénible ? N'est-ce pas, plus souvent, la durée du trajet ou le type de travail ? Quand je vois la passion qui anime l'artisan, le travailleur manuel, le chef de chantier, l'instituteur, le chercheur, le médecin, l'architecte, quand je vois, aussi, la force de travail de nos grands concurrents mondiaux, comme les pays asiatiques, je m'interroge. Je me demande si, notre slogan, au lieu d'être "travailler moins", ne devrait pas devenir : "changer le travail".\

3.- `Conservation de toutes les terres cultivées (sauvegarde du Larzac, etc.)

- Votre troisième question cache deux préoccupations différentes. La première est la conservation

des terres cultivables et des espaces fragiles. La solution réside dans une soumission rigoureuse de tous les projets d'aménagement à une étude de leur impact sur les équilibres naturels. J'en suis d'accord. C'est d'ailleurs une procédure que nous avons rendue obligatoire et que nous devons améliorer, en liaison avec les associations concernées. De même, la révision du schéma directeur de l'Île de France, demandée par les élus régionaux, doit être l'occasion d'abandonner les projets de liaisons routières qui ne correspondent plus à nos besoins actuels. Je rappelle que j'ai arrêté personnellement le projet de stockage souterrain de gaz sous la forêt de Rambouillet. Et je veillerai, particulièrement, à ce que les grands projets d'aménagement ou l'exploitation de mines d'uranium prennent en compte toutes les exigences de sécurité des populations et de respect de l'environnement.\

Votre seconde préoccupation est très différente. J'appartiens à une génération qui a payé très cher son impréparation militaire et qui a dû reconquérir sa liberté les armes à la main. Il vaut mieux permettre à notre armée de s'entraîner plutôt que de voir la France servir de champ de manoeuvre aux armées étrangères. J'observe d'ailleurs que le pays le plus pacifique du monde, la Suisse, n'agit pas autrement.\

4 et 5.- `Abandon de la force de frappe nucléaire & arrêt des ventes d'armes et reconversion des industries concernées` Toute mon action, depuis 1974, a été orientée vers la paix. Chaque fois que la paix était en jeu, en Europe ou dans le monde, je n'ai pas hésité à prendre toutes les initiatives nécessaires, même si, comme on l'a vu pendant cette campagne électorale, elles devaient me valoir les critiques les plus injustes des apprentis-sorciers de l'opposition.

- Depuis vingt ans, la France était absente des conférences sur le désarmement, qui se limitaient en fait à un dialogue entre les deux super-puissances. Aujourd'hui, c'est sur les propositions de la France, celles que j'ai présentées en 1978 à l'ONU, que travaillent les experts du monde entier. Le comité du désarmement a été réformé : chaque nation y participe à voix égale. J'ai proposé la création d'un Institut international du désarmement : il se met en place actuellement à Genève. J'ai proposé également la création d'une Agence de contrôle du désarmement par satellites, et celle d'un Fonds d'aide aux pays en développement qui serait financé par les économies réalisées sur les dépenses d'armement : ces propositions seront examinées lors de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU.

- Ce plan de désarmement est sans doute à la fois le plus ambitieux et le plus réaliste qui ait été proposé depuis la dernière guerre. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'il n'est pris en considération par les grandes puissances que parce que la France a les moyens de parler assez fort pour être entendue : les moyens politiques, économiques et, aussi, militaires de son indépendance.\

6 et 7.- `Réforme constitutionnelle instituant des référendums d'initiative populaire aux niveaux local, régional et national & élection des assemblées régionales au suffrage universel avec suppression des préfets` Vos propositions sur l'extension de l'usage du référendum me paraissent parmi les plus novatrices qui aient été faites sur le sujet. Je serai favorable à une réforme constitutionnelle permettant d'introduire dans nos institutions un référendum d'initiative populaire, sur des problèmes de société, au niveau national.

- Je suis également favorable au référendum communal. Dans ce domaine, la procédure peut être encore plus rapide puisque le grand projet de développement des responsabilités locales est déjà en-cours d'examen devant le Parlement. Je demanderai au prochain gouvernement d'accepter, devant l'Assemblée nationale, tous les amendements qui améliorent ce projet dans le sens de la démocratie locale.

- En revanche, je ne crois pas que l'élection des assemblées régionales au suffrage universel corresponde à l'objectif que nous cherchons, vous et moi. Pour les socialistes, la décentralisation, c'est l'augmentation du pouvoir des régions. Pour moi, c'est l'augmentation du pouvoir des citoyens.

- Créer une nouvelle collectivité locale, au-niveau régional, signifierait un étage administratif de plus, une bureaucratie supplémentaire et des impôts nouveaux. Ou bien, il faudrait en contrepartie supprimer le département, circonscription plus proche des citoyens.

- Le seul moyen de faire véritablement participer les citoyens à toutes les décisions qui

Le seul moyen de faire véritablement participer les citoyens à toutes les décisions qui concernent leur vie quotidienne est de décentraliser un maximum de compétences au niveau de l'échelon de base, la commune.\

8.- `Représentation proportionnelle, limitation du cumul des mandats, contrôle public des dépenses électorales` Vous me permettez de traiter ailleurs les propositions que vous avez faites sur nos institutions politiques nationales.

- J'ai déjà dit que, tant au-plan national que pour la gestion des grandes villes, je souhaite une réflexion publique et un large débat pour mettre au point les modalités de la représentation et de l'expression des minorités. Ma position sur le non-cumul des mandats procède de la même volonté de faire accéder de nouveaux hommes et de nouvelles femmes aux responsabilités publiques.\

9.- `Possibilité pour les citoyens d'attribuer jusqu'à 5 % de leurs impôts à des associations d'intérêt général` Dans le même esprit, je suis favorable à une réforme du régime administratif, juridique et fiscal des associations d'intérêt général. J'ai demandé à un parlementaire en mission, M. Marcel Rudloff, de réfléchir à cette importante réforme qui sera proposée dans la loi de finances de 1982. En-particulier, les possibilités de déduire de l'impôt sur le revenu les versements à des associations d'intérêt général seront doublées.

- D'autre part, j'ai l'intention de nommer un secrétaire d'Etat à la vie associative. Il sera chargé de traiter directement avec les associations tous les problèmes concrets que vous avez rapidement énumérés.

- Compte tenu de la nécessité de prendre en compte des problèmes écologiques dans tous les domaines de l'action publique, je proposerai la création d'un groupe des associations de protection de la nature et de défense des consommateurs au Conseil économique et social et dans tous les comités économiques et sociaux régionaux.

- Je tiens enfin à ce que les associations de protection de la nature et de défense du consommateur aient les moyens réels de s'informer et d'exprimer leur avis à tous les stades des décisions. C'est pourquoi, je veillerai à ce qu'un représentant de ces associations soit systématiquement désigné, parmi les usagers ou les personnalités qualifiées, au conseil d'administration des grands aménageurs publics ou semi-publics : EDF, GDF, sociétés d'autoroute, compagnies d'aménagement, etc.\

10.- Vous proposez la création d'un organisme indépendant d'évaluation et de contrôle des choix techniques.

- Je vais plus loin que vous : faut-il un seul organisme ? Je proposerai plutôt, pour ma part, de poser le principe du pluralisme scientifique et technique. J'ai commencé de le mettre en pratique dans le domaine de la prévision économique. Il faut le généraliser dans les autres grands domaines de l'action de l'Etat.

- Ce principe, que vous exprimez par le "droit à la contre-expertise", me paraît nécessaire dans un monde qui dépendra de plus en plus de ses grands choix technologiques. Il faut lui trouver, cas par cas, des traductions concrètes.\

11.- Tant que le terrorisme menacera la France, comme les pays voisins, je ne supprimerai pas la Cour de sûreté de l'Etat. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il s'agisse, ni directement, ni indirectement, d'un problème écologique.\

12.- `Fin du monopole radio et télévision` Sur les problèmes de la radio-télévision, je vous répondrai : oui à la liberté, non à l'utopie.

- Non à l'utopie. Vous n'arriverez pas à faire fonctionner, durablement, dans toute la France, des stations locales non lucratives. Regardez le résultat de cinq ans d'anarchie radiophonique que nous montre l'Italie : les seules qui émettent encore sont les radios commerciales ou subversives. Le romantisme est séduisant, mais il a deux ennemis dans le monde d'aujourd'hui : l'argent et le terrorisme.

- En revanche, oui, décidément oui à la liberté. J'ai ordonné en 1980 le lancement de trois radios locales expérimentales, à l'intérieur du service public. Ce sont des radios de service public, c'est-à-dire, en l'espèce, que le financement en est assuré entièrement par la redevance et non par la publicité locale. Mais elles sont ouvertes à tous les partis, à tous les syndicats, à toutes les

confessions religieuses, à toutes les associations, à toutes les minorités. Le succès est tel que le Conseil général de la Mayenne, qui appartient à la majorité, et celui du Nord, qui est à l'opposition, ont demandé à l'unanimité la poursuite des expériences engagées à Laval et à Lille.

- Je propose de tripler le nombre de ces stations d'ici la fin de l'année. Je demanderai en outre au prochain gouvernement d'étudier avec la Commission parlementaire et les associations intéressées les moyens d'élargir l'accès des minorités aux chaînes nationales de radios et de télévision. Enfin, je proposerai l'amnistie pour les infractions qui ont été commises, dans la période récente, aux lois qui régissent le monopole de la radio-diffusion.\

A mes yeux, la politique de la qualité de la vie concerne également d'autres domaines importants qui ne figurent pas dans votre liste prioritaire. Je ne reviens pas sur les politiques que j'ai rappelées au début de cette lettre : logement, urbanisme, transports, réduction de toutes les pollutions, protection des espaces naturels. Ces politiques seront naturellement poursuivies. Je vous indique, par exemple, que l'assainissement des grandes agglomérations fera l'objet d'un important programme de cinq ans.\

Mais d'autres actions sont également nécessaires. Elles intéressent la vie urbaine, la société et la nature.

- A notre politique urbaine, je propose de donner quatre priorités nouvelles : le bruit, le temps, l'enfant, les banlieues.

- Le bruit. C'est aujourd'hui la plus pénible des nuisances. Je propose de supprimer en cinq ans les principaux "points noirs" du bruit le long des grandes infrastructures de transport. La liste de ces points noirs sera établie en liaison avec les collectivités locales et les associations concernées.

- Le temps. C'est la grande pénurie de cette fin de siècle. La civilisation urbaine n'a pas encore retrouvé les cadences naturelles qui avaient rythmé, pendant des millénaires, les saisons et les jours de la vie rurale. Et je pense ici tout particulièrement aux mères de famille dont le temps "libre" est mangé par les enfants, la maison, les transports, les formalités.

- S'il est un domaine où le référendum a un sens, c'est bien sur un problème de civilisation tel que celui-là. Pourquoi ne pas organiser, au niveau national mais aussi, selon les cas, au niveau local, ou dans les entreprises, des consultations populaires sur les dates des vacances scolaires, sur les horaires d'ouverture des services publics, sur les horaires souples ?\

L'enfant. Reconnaissons-le : c'était le grand oublié de notre vie collective. Dans l'organisation de la vie urbaine, du travail, des loisirs, pensons-nous assez à l'enfant ? C'est pourquoi, de même que le premier septennat a lancé la première politique en faveur des femmes, le septennat nouveau, dédié à la jeunesse, lancera une nouvelle politique de l'enfant : le développement de l'enfant, sa formation, l'éveil de sa sensibilité, ses loisirs, son initiation à la vie sociale. L'Institut de l'enfant, qui vient d'être créé, apportera les fondements scientifiques nécessaires.

- La banlieue. En France, les banlieusards sont aujourd'hui plus nombreux que les ruraux. Ils sont souvent les plus défavorisés par l'environnement urbain et l'éloignement du lieu de travail.

- Dès 1980, des programmes expérimentaux d'amélioration de la vie dans les banlieues ont été établis pour une douzaine de communes pilotes. Un "plan vert" de rénovation, en dix ans, de la banlieue nord-est de Lille et du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais est déjà en-cours d'application. Je propose d'étendre progressivement des expériences à l'ensemble des banlieues défavorisées, en accord avec les collectivités locales concernées.\

Après la vie urbaine, la société.

- Nous avons besoin du concours plus actif des écologistes pour lutter contre les grands fléaux sociaux. Vous qui défendez les forces de la vie, pourquoi ne pas mettre davantage le crédit dont vous disposez auprès des jeunes pour nous aider à lutter contre la drogue, le tabac, l'alcool, les accidents de la route ? Sur ces sujets, où j'ai souvent été très seul, les écologistes sont mieux placés que les partis politiques pour faire appel à la conscience des Français.

- Pour ma part, je propose deux objectifs. D'ici à la fin du septennat, gagner, de nouveau, chaque année, 3000 vies par la réduction des accidents de la route. Et augmenter d'un tiers, en francs constants, les crédits de recherche médicale, en concentrant ces moyens supplémentaires sur la prévention des grands fléaux.

- Cette prévention passe aussi par un plus grand effort d'information et de surveillance en-matière de qualité de l'alimentation. A cette fin, j'ai accru les moyens des services de la répression des fraudes. Les nouveaux progrès dépendront non pas d'une augmentation des contraintes administratives mais du rôle des associations de défense des consommateurs. Dès 1982, ces associations recevront des tâches et des moyens nouveaux.\

Enfin, la nature.

- Nous savons aujourd'hui comment protéger les espaces naturels contre l'urbanisation abusive. Nous savons épurer les eaux et prévenir la pollution du ciel. Je propose donc trois priorités nouvelles.

- La première, c'est la protection des espèces animales et végétales. Au rebours de toute l'évolution depuis l'origine de la vie, le nombre des espèces animales et végétales a commencé de décroître à la fin du XIXème siècle. Nous voyons bien les menaces qu'à terme ce lent appauvrissement du patrimoine génétique de la planète fait peser sur l'équilibre même de la vie. Or, la science nous donne aujourd'hui les moyens de sauver les espèces menacées.

- Je propose de nous fixer un objectif ambitieux : qu'à la fin du prochain septennat la natalité des espèces redevienne supérieure à leur mortalité. Je propose cet objectif pour la France, et je le proposerai aussi pour l'Europe et pour l'Afrique, aux pays avec lesquels nous entretenons des liens privilégiés. Pour conduire cette politique, un Conservatoire national des espèces sauvages sera créé sous l'autorité scientifique du Muséum.\

En même temps, je propose un effort exceptionnel en faveur de la recherche écologique : les moyens financiers seront doublés en cinq ans. La France a des agronomes, des géologues, des océanologues, des médecins, des biologistes, des naturalistes qui sont parmi les meilleurs du monde. Pourtant la science écologique, qui est au carrefour de toutes les sciences de la vie, y est encore insuffisamment développée. C'est pourquoi j'ai demandé au gouvernement de faciliter la - constitution de quelques grands pôles nationaux de recherche en écologie. D'ores et déjà, Paris a été retenu pour la recherche urbaine, Montpellier pour l'écologie méditerranéenne et la Bretagne pour l'environnement marin. Mon ambition est de doter la France de quelques-unes des équipes de recherche qui contribueront, auprès des organisations internationales, à connaître et à préserver les grands équilibres écologiques de la planète. J'ai également l'intention de créer une fondation qui réunira les meilleurs spécialistes français et étrangers, et qui attribuera chaque année l'équivalent d'un Prix Nobel de la vie.\

Deuxième priorité nouvelle : l'économie d'énergie et de matières premières dans l'agriculture. La préoccupation écologique rejoint ici la première des revendications des agriculteurs. J'ai déjà eu l'occasion d'aborder longuement ce sujet.

- Troisième priorité nouvelle : la prévention des accidents maritimes et des pollutions marines.

Dans ce domaine, nous avons déjà commencé de tirer les conséquences des catastrophes coûteuses de l'Amoco-Cadiz et du Tanio. Trois centres de surveillance fonctionnent désormais à Ouessant, Jobourg, Gris-Nez. La -constitution d'une flotille de 11 navires de surveillance maritime est en-cours. La France a proposé aux organisations internationales compétentes la mise en-place d'une balise à l'entrée de la Manche qui permettra un contrôle satisfaisant du trafic maritime le plus dense du monde. Je veillerai personnellement à l'application de ce programme, afin d'empêcher le renouvellement de ces catastrophes écologiques qui ont meurtri la Bretagne et ont impressionné tous les Français.

- En outre, j'ai annoncé à Marseille le lancement d'un important programme d'assainissement du littoral, et notamment, des grandes villes méditerranéennes.\

En présentant votre programme à la télévision vous aviez défini cinq axes : protéger la vie, briser la solitude, domestiquer l'économie, développer la solidarité mondiale, diminuer le poids de l'Etat dans la société. La réponse que je fais à vos propositions, et les propositions que j'énonce à mon tour, vous montrent non seulement que je fais miennes ces aspirations des écologistes, mais aussi que j'entends continuer de leur donner des traductions concrètes.

- Dès le début de la campagne `campagne électorale`, les écologistes ont été les premiers à parler d'un choix de société. Le 10 mai `élection présidentielle` prochain, comme toutes les Françaises et tous les Français ils devront choisir entre l'augmentation des charges fiscales le

françaises et tous les Français, ils devront choisir entre l'augmentation des charges fiscales, le recrutement massif de nouveaux fonctionnaires, l'extension des nationalisations, la création d'une nouvelle couche bureaucratique au-niveau régional, et, de l'autre côté, une politique du cadre-de-vie décentralisée au-niveau des communes, des associations, et des citoyens eux-mêmes. J'ai confiance dans leur choix.

- Je vous prie de croire, monsieur, en mes sentiments les meilleurs.\